Adoptée par la CFVU du 09 avril 2021

FICHE DESCRIPTIVE : UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE

(2021/2022 – 2022/2023 – 2023/2024)

Intitulé de l'UE libre : TENNIS DE TABLE

SEMESTRE 1 & SEMESTRE 2

(Sous réserve d'ouverture par l'enseignant responsable de l'UEL en amont de chaque semestre)

Pré-requis[1] : aucun

Objectifs et méthodologie :
Par la pratique du tennis de table, contribuer à la formation de l'étudiant en favorisant son investissement et l'appropriation de connaissances, attitudes et capacités liées à l'activité

Contenu détaillé de la formation (*éléments du programme)*

A partir du niveau de pratique préexistant de chaque étudiant, il s'agira de les faire progresser dans les secteurs suivants :

- Techniques de base des coups d'attaque
- Techniques de déplacement
- Apprentissage des différents effets de balles (lifté, coupé, latéral) et des techniques associées (top-spin, poussettes)
- Apprentissage d'un ou plusieurs services latéraux
- Ebauche d'un ou plusieurs schèmes de jeu construit à partir de ces services pour dessiner les contours d'un système de jeu efficace
- Eventuellement renforcement du coup fort pour améliorer les intentions tactiques.

Les niveaux de jeu étant très hétérogènes (de « super débutant » à joueur numéroté national), il conviendra de moduler plusieurs paramètres afin d'adapter le niveau d'exigence à chacun :

- puissance, vitesse, fréquence des coups exécutés
- placement de balle
- quantité d'effet, variation d'effet
- vitesse de déplacement
- palette plus large de schèmes de jeu
- aide efficace à la progression des autres étudiants (pour les joueurs forts)

L'UEL peut-elle être suivie en régime de contrôle terminal (c'est-à-dire sans présentiel)

Oui ☐
Non ☒

[1] Une UEL ne peut être rendue obligatoire par une filière. Elle doit être indépendante des enseignements dispensés dans la filière. Elle ne doit exiger aucun pré-requis disciplinaire particulier.
Notons que l'évaluation du niveau initial en langue des étudiants ne constitue pas un prérequis, mais un moyen de positionner l'étudiant au niveau qui est le sien (qui peut être débutant).

Modalités pédagogiques	Volume horaire
Travaux dirigés	18 heures
Travail personnel	6 heures
Autres (à préciser)	La participation à des compétitions universitaire peut compléter le UEL

Modalités pédagogiques pour placer l'étudiant au cœur de l'UEL : Prise en charge de l'échauffement, arbitrage, auto ou co-observation, intervention sur les séquences, carnet de suivi, analyse vidéo…

Modalités du contrôle des connaissances

SESSION 1			SECONDE CHANCE // SESSION 2		
Modalités d'évaluation	**A cocher**	**Commentaire(s)**	**Modalités d'évaluation**	**A cocher**	**Commentaire(s)**
Examen écrit			Examen écrit	**X**	**Connaissances sur l'activité physique**
Examen oral			Examen oral		
Contrôle continu	**X**		Rapport de projet		
Rapport de projet			Mémoire		
Mémoire			Soutenance orale		
Soutenance orale			Autres (à préciser)	**X**	**Epreuves de motricité et tests**
Autres (à préciser)	**X**	**Epreuve Physique**			

Pour rappel, il est obligatoire d'organiser un examen de session 2 pour tout étudiant n'ayant pas validé son UEL, même si les modalités de contrôle de connaissances sont sous forme d'un contrôle continu en session 1.

Responsable pédagogique de l'UEL	
Nom et Prénom	**SUCHET Marielle**
UFR, IUT, département, Direction	**SUAPS**
Adresse électronique	**marielle.suchet@univ-evry.fr**
Enseignant animant l'UEL	
Nom et Prénom	**RIVA Olivier**
UFR, IUT, département, Direction	**SUAPS**
Adresse électronique	**voilieravi@free.fr**

Plafonnement d'inscription : 20 étudiants (capacité de la salle)

NB : Toute demande de plafonnement inférieur ou supérieur à 30 étudiants devra impérativement être justifiée (contrainte technique, pédagogique ou de sécurité).